



PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 19 avril 2021

Direction du Secrétariat corporatif

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.730

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 18 mars 2021.

En réponse à votre demande, les dépenses faites pour des travaux de rénovation à l'immeuble situé au 500 rue Sherbrooke ouest à Montréal pendant la période visée sont de 497 508 \$.

Ce montant comprend principalement des travaux effectués pour l'aménagement d'espaces visant l'intégration de ressources qui étaient auparavant situées sur un autre site et pour lequel le bail est arrivé à terme, ce qui résulte en une économie substantielle liée aux espaces de travail de ces employés.

En ce qui concerne l'achat ou l'installation d'ameublement et des rénovations aux bureaux des hauts dirigeants de la Société, aucune somme n'a été consacrée à de tels acquisitions ou travaux au cours de la période visée.

Finalement, nous ne pouvons vous donner accès aux factures qui font état de ces dépenses, puisque celles-ci contiennent des informations de nature confidentielle, en vertu des articles 21, 22, 23, 24, 27, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec